



Compte rendu moral et d'activités

20

21

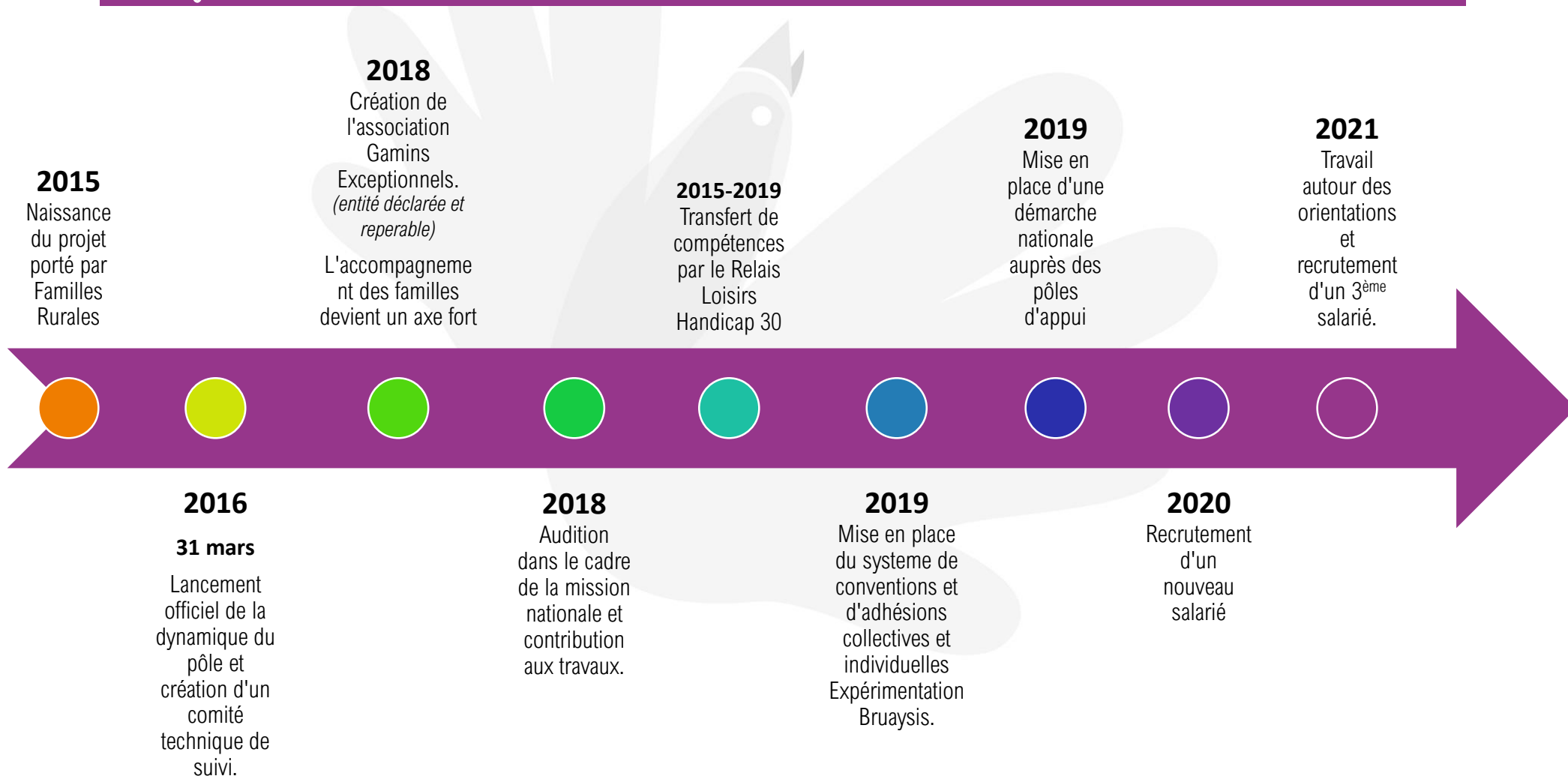
Gamins   
exceptionnels  
Écrivons ensemble l'inclusion

# Table des matières



# 1. Le pôle ressources handicap/parentalité : Gamins Exceptionnels

## a. Origine et évolution de la démarche



## b. Principes et objectifs

### Nos principes

Tout enfant, peu importe sa différence, a sa place dans les structures de droit commun

Défendre l'égalité des droits et l'universalité de l'accueil

Favoriser le développement du vivre ensemble, de la tolérance, du respect de soi et des autres dans leurs spécificités.

Révéler la complémentarité des professionnels afin d'œuvrer dans un but commun : l'intérêt de l'enfant.

### Nos objectifs

#### Pour les familles

Informier, accompagner les familles et faciliter leur démarche

Permettre à tous les enfants d'accéder aux structures de loisirs et/ou petite enfance

Réfléchir, construire et mettre en place un projet d'accueil pour chaque enfant

#### Pour les professionnels

Favoriser l'acceptation des différences

Accompagner les structures accueillantes

Développer un réseau fort, efficace et une dynamique partenariale entre acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et du handicap

Faire ressortir les complémentarités de l'action du milieu ordinaire et de celle du milieu spécialisé

“

Le pôle ressources handicap/parentalité, situé à Béthune, est né en 2015, de la volonté essentielle de résoudre les problèmes que rencontrent les parents d'enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap dans l'accueil et l'accompagnement de leur enfant en milieu ordinaire.

“

## 2. Organisation et fonctionnement du PRH du Pas-de-Calais

### a. Le conseil d'administration : une organisation politique et démocratique

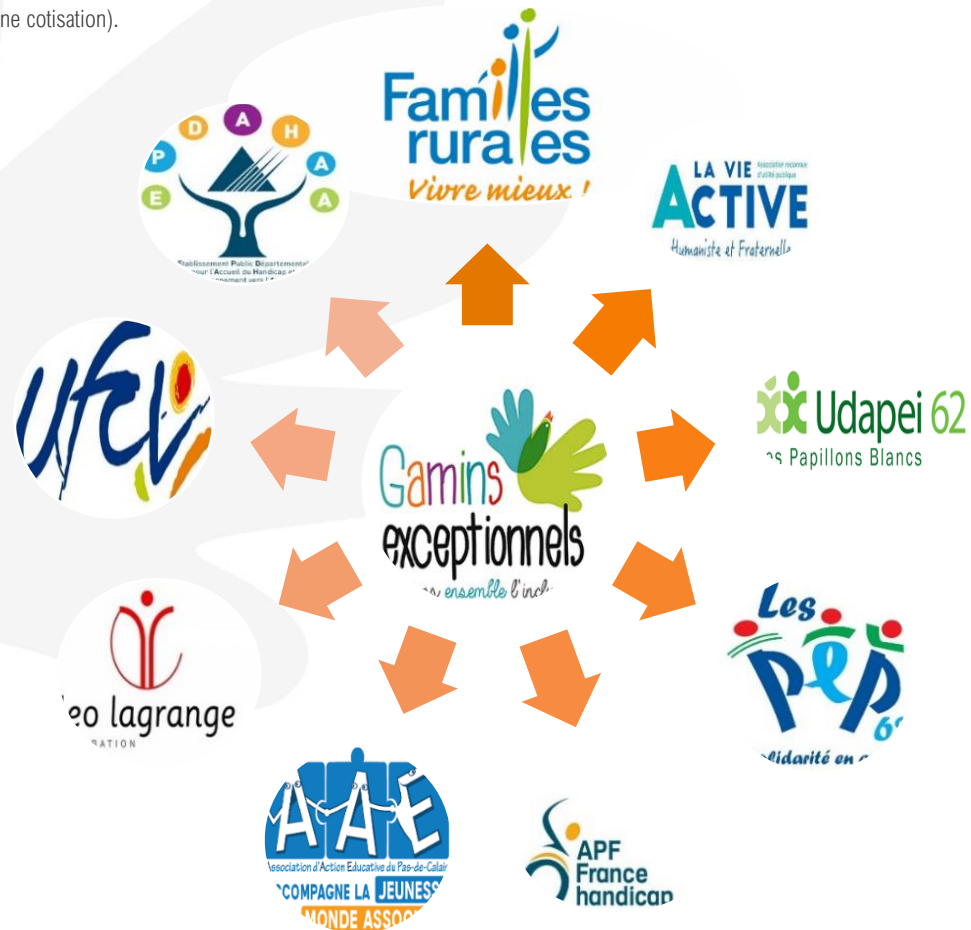


Il est composé de représentants de structures de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire. C'est une organisation politique et démocratique avec une gouvernance collégiale composée de membres de droit (personnes morales à l'initiative de la création de l'association ou de la démarche) et de membres adhérents (les personnes morales ou physiques qui partagent le projet et qui versent annuellement une cotisation).

#### L'assemblée générale 2021

L'assemblée générale 2021 présentant le bilan de l'année 2020 et les perspectives 2021, s'est déroulée le **01 juillet 2021**

En raison de la crise sanitaire et par mesure de précaution, cette dernière s'est faite par **visioconférence**.



## *c. L'équipe*

### **Emilie DAUTRICHE**

Directrice

Elle assure une mission de coordination, de développement et de qualité de l'action du service dans le cadre des orientations fixées par le conseil d'administration.

Elle assure la coordination générale du service dont elle est garante du bon fonctionnement. Elle est chargée du développement du dispositif en mettant en place les moyens nécessaires à la réalisation des diverses actions et activités dans le respect de la législation en vigueur.

Elle assure des missions de gestion, de développement et de suivi du réseau et de partenariat. Elle prend part également à l'accompagnement des familles et la professionnalisation des équipes.

### **Elodie BOURDON**

Animatrice départementale

Depuis le 01 septembre 2020, l'équipe compte 2 animateurs départementaux

La constitution d'un binôme sur ce poste est un atout majeur indispensable au bon fonctionnement de l'association facilitant la répartition des moyens et interventions auprès des familles et des structures, permettant d'assurer notamment l'équité et la réactivité du traitement des demandes sur tout le territoire du Pas de Calais et offrant la possibilité de mieux répartir la charge croissante de travail.

Placés sous l'autorité de la coordinatrice du dispositif, ils assurent à ses côtés l'animation de celui-ci et les missions permettant le développement et la mise en œuvre des actions afin de répondre aux objectifs et orientations.

### **J-François ROUSSEL**

Animateur départemental

## d. Le comité technique de suivi

Les réunions de suivi de projet ont pour but de traiter les problématiques et les avancées du projet au niveau opérationnel. L'objectif de ces réunions n'est donc pas de redéfinir le contenu du projet ou de prendre des décisions globales sur les coûts, la qualité... mais de permettre au projet de pouvoir avancer au quotidien.

Le comité technique de suivi est composé de techniciens de la CAF, de la MSA, de la SDJES et du CD.

L'objectif principal est de permettre au projet de continuer à avancer tout en évitant au maximum les retours en arrière ou les blocages suite à un manque d'informations ou à une mauvaise compréhension des informations transmises aux partenaires institutionnels.

### Cette année :

2 comités de suivi :



- 9 avril 2021 (*en visio*)
- 14 décembre 2021



## b. Les adhérents



Depuis le 18 juillet 2018, il est possible d'adhérer à Gamins Exceptionnels : en qualité d'adhérent individuel pour les personnes physiques (famille, particulier) et en qualité d'adhérent collectif pour les personnes morales (associations, structures dont le gestionnaire public a signé la convention de partenariat)

80



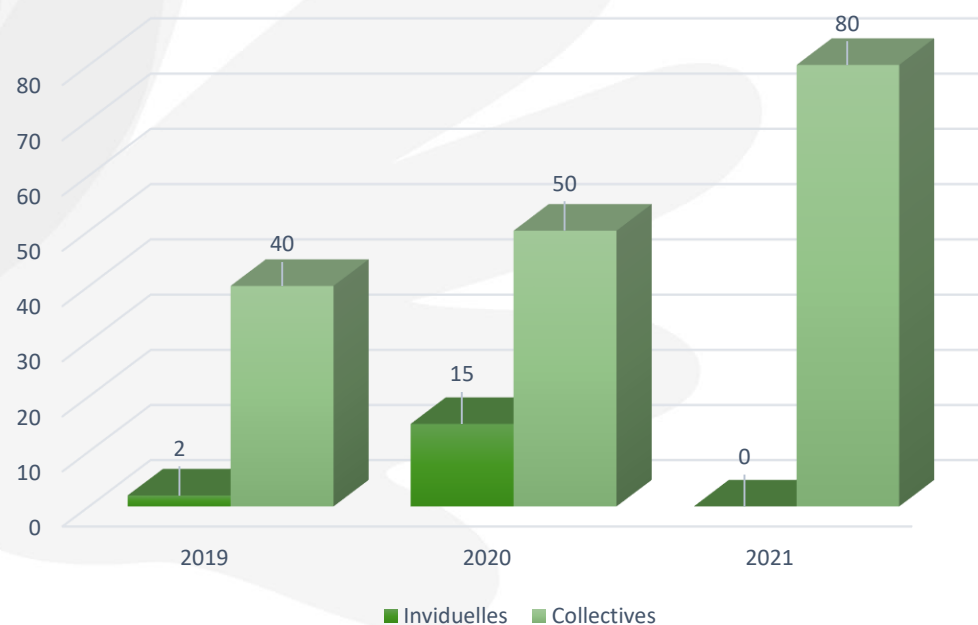
ADHERENTS COLLECTIFS

0



ADHERENTS INDIVIDUELS

### Evolution du nombre d'adhésions



Si le nombre d'adhésions collectives est en forte hausse par rapport à l'année précédente, les adhésions individuelles eux n'ont pas été toujours renouvelées. Pour les années à venir, l'adhésion individuelle sera systématiquement posée lors d'un accompagnement d'une famille.





## b. Les adhérents

### Les formules d'adhésion proposées

Familles accompagnées	Adhésion individuelle	Adhésion collective	Adhésion collective pour une structure publique
Gratuit la première année. 5€ / famille	5€	100€/an	80€/an/structure*
*Pour les structures gérées par une collectivité territoriale il est nécessaire que la collectivité ait signée une convention de partenariat qui ouvre droit à l'adhésion. La convention de partenariat représente un engagement et un soutien au projet.			

#### Adhérents collectifs :

Ce sont les structures\* (EAJE, ACM, RPE, MAM), les associations de jeunesse et d'éducation populaire ou gestionnaires de structure d'accueil de loisirs et/ ou petite enfance.

Les structures adhérentes peuvent bénéficier de conseils, d'outils personnalisés, de prêts de malles pédagogiques et de la mise en place de temps d'accompagnement personnalisé (sous forme de temps de sensibilisation sur site, ...).

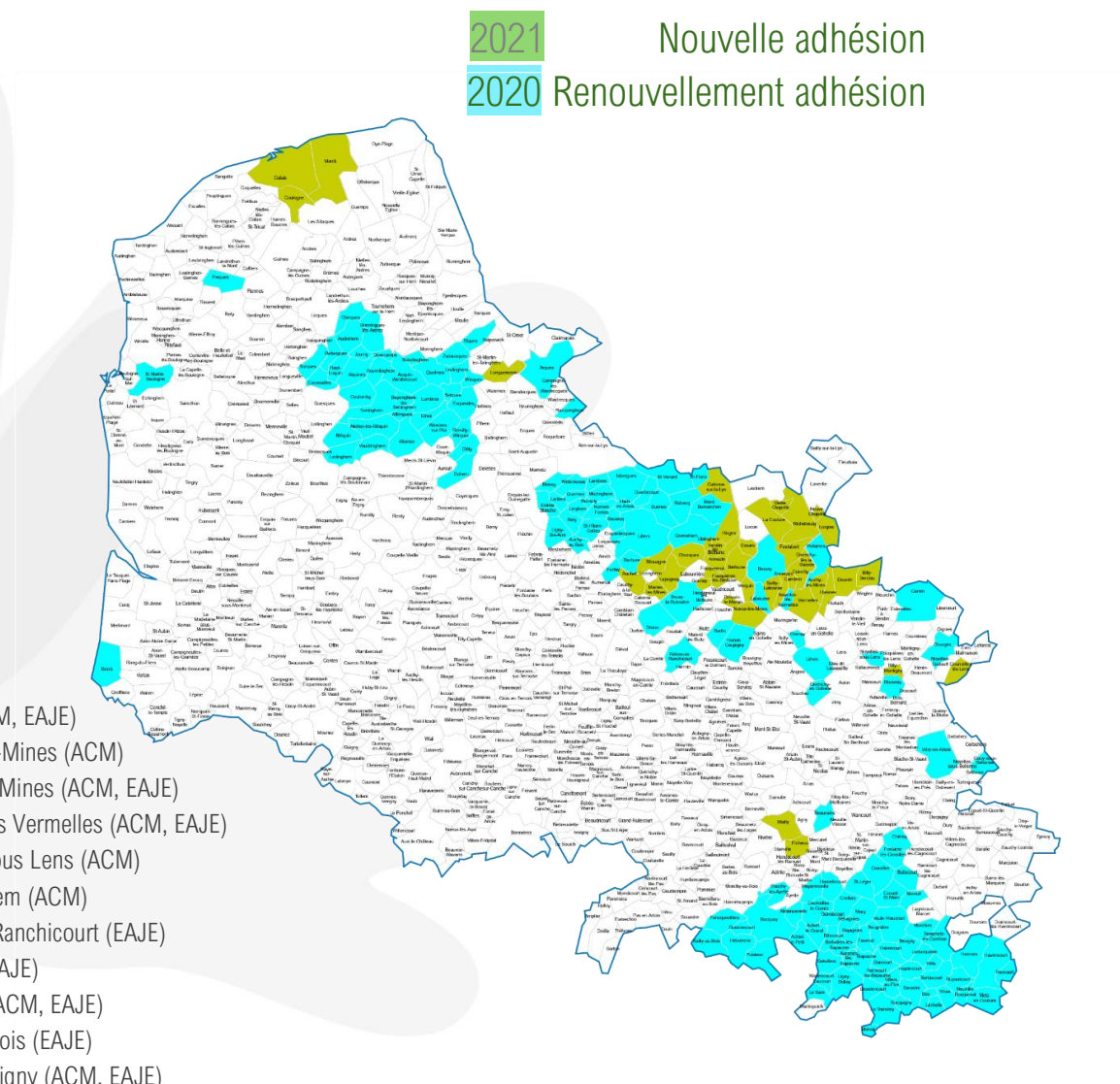
#### Adhérents individuels :

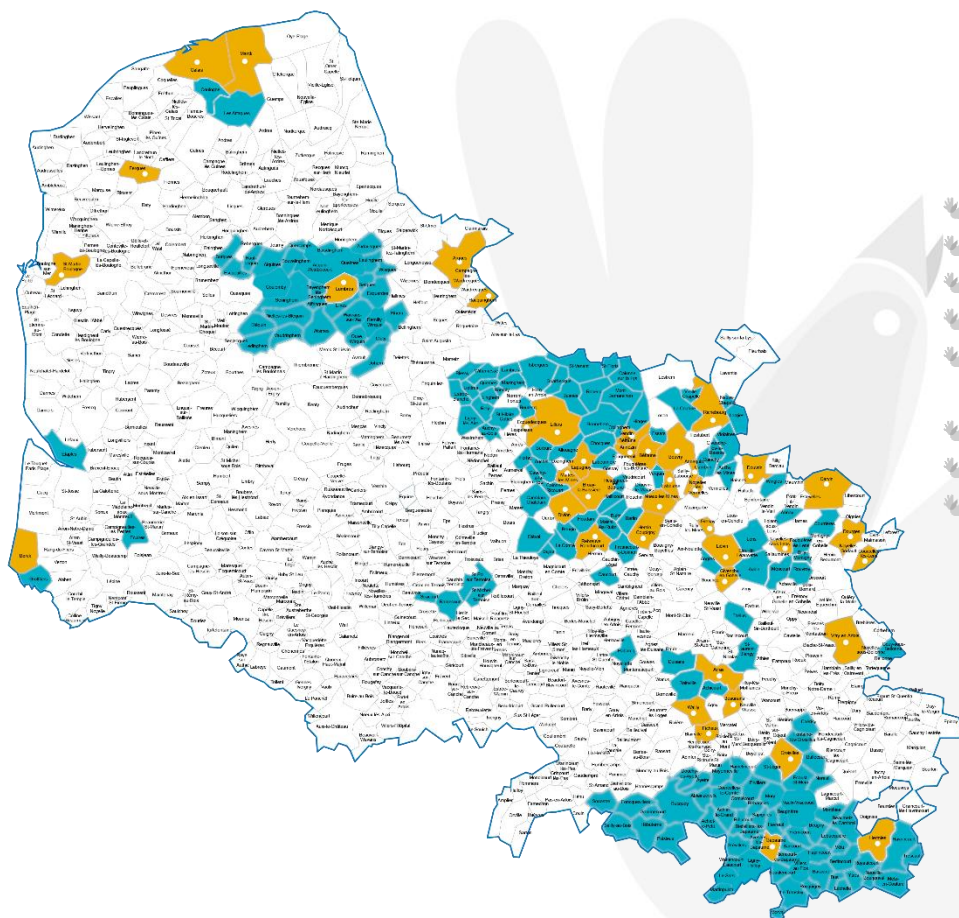
Ce sont les personnes qui soutiennent l'association, partagent ses valeurs et s'intéressent à ses actions, elles peuvent aussi bénéficier des services et missions de celle-ci.

Au cours de l'année 2019, l'association a commencé à proposer à chaque famille une adhésion individuelle afin de légitimer notre action, d'adhérer aux valeurs de l'association et leur permettre de s'impliquer dans la vie de notre association.

## Liste des adhérents collectifs

- ☙ APF France Handicap – IEM Vent de bise - Liévin
- ☙ Association AMI - Gouy Sous Bellone (ACM)
- ☙ Association Community -Arques (ACM)
- ☙ Association Office de la Jeunesse-Bruay la Buissière (ACM)
- ☙ CCAS de Bruay-la-Buissière (EAJE)
- ☙ Centre social et culturel Cousteau Marck
- ☙ Centre Social Eclaté-Saint Martin les Boulogne (ACM)
- ☙ Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (RPE)
- ☙ Communauté de communes du Pays de Lumbres (RPE)
- ☙ Communauté de communes du Sud Artois (ACM, EAJE)
- ☙ SIVOM de Béthune (ACM, RPE)
- ☙ SSESAD ZigZag - Coulogne
- ☙ EAJE BABILOU- Beuvry
- ☙ EPDAAH – IME Eolia - Calais
- ☙ Mairie d'Annequin (ACM)
- ☙ Mairie d'Annezin (ACM)
- ☙ Mairie d'Auchy-les-Mines (ACM)
- ☙ Mairie de Barlin (EAJE, ACM)
- ☙ Mairie de Beaurains (centre social Chico Mendes)
- ☙ Mairie de Berck sur Mer (Centre social, 3 EAJE)
- ☙ Mairie de Carvin (EAJE, ACM, RPE)
- ☙ Mairie de Courcelles-les-Lens (RPE, ACM, Bibli.)
- ☙ Mairie de Divion (EAJE, ACM)
- ☙ Mairie de Douvrin (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Dourges (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Ferques (ACM)
- ☙ Mairie de Givenchy en Gohelle (ACM)
- ☙ Mairie de Grenay (ACM, RPE)
- ☙ Mairie de Labourse (EAJE)
- ☙ Mairie de Liévin (ACM)
- ☙ Mairie de Lillers (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Marles-les-Mines (ACM)
- ☙ Mairie de Noeux-les-Mines (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Noyelles les Vermelles (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Noyelles sous Lens (ACM)
- ☙ Mairie de Racquinghem (ACM)
- ☙ Mairie de Rebreuve-Ranchicourt (EAJE)
- ☙ Mairie de Rouvroy (EAJE)
- ☙ Mairie de Violaines (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Vitry en Artois (EAJE)
- ☙ Mairie d'Hersin Coupigny (ACM, EAJE)
- ☙ Mairie de Vendin-les-Béthune (Périscolaire)
- ☙ Mairie de Wailly (ACM)





Communes concernées par au moins une intervention/convention

Communes avec au moins une structure adhérente

## Autres structures partenaires / CA

- ✿ Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas de Calais (ADPEP62)
- ✿ Association d'Action Educative 62 (AAE62)
- ✿ APF France HANDICAP- délégation de Pas de Calais
- ✿ Association Leo Lagrange Nord/Ile de France
- ✿ Établissement Public Départemental pour l'accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)
- ✿ Fédération Familles Rurales Pas de Calais
- ✿ La Vie Active Pas de Calais
- ✿ UFCV Hauts-de-France

### 3. Financement et orientation de l'association

#### a. Ressources financières

Répartition 2021		
	<i>Adhésions, interventions, prestations de service</i>	12,49%
CAF	Fonds Publics et Territoires	27,83%
CAF	Fonds Propres	28,16%
CAF	REAAP	1,14%
SDJES	Appel à projets JEP	5,53%
SDJES	Poste FONJEP	7,87%
SDJES	FDVA	0,55%
MSA	Subvention de fonctionnement	5,53%
Conseil Régional	dispositif CREAP	3,32%
CABBALR	Aide ESS	2,18%
	Autres produits	5,40%
	TOTAL RESSOURCES GAMINS EXCEPTIONNELS	100,00%

Depuis Janvier 2018, il a été proposé aux collectivités territoriales une convention de partenariat avec une participation financière. En 2019, le tarif des conventions de partenariat a été acté par le CA :

- ☞ 0,03 centimes d'euros / habitant (sous forme de convention de partenariat)

Cette convention ouvre le droit aux structures d'adhérer à l'association et de bénéficier des services.

Il existe également une possibilité de bénéficier des services de l'association pour les structures dont les collectivités ne souhaitent pas signer la convention de partenariat, à la prestation.

- ☞ Prêt de malle : 35 euros
- ☞ Sensibilisation sur site : 50 euros de l'heure / intervenant

Bien qu'indispensables à la survie de l'association, les financements extérieurs sous forme de subventions imposent une charge de travail importante impliquant l'élaboration des dossiers de subvention, leur suivi, ainsi que la réalisation des bilans.

Depuis la définition du cadrage des pôles ressources de la CNAF, il en découle un durcissement des critères d'attribution et une augmentation des exigences rédactionnelles dans les dossiers.

S'il semble légitime de justifier les demandes de financement auprès des administrations concernées, la charge de travail qui en découle impacte de manière non négligeable l'activité du dispositif. Cela se traduit par du temps en moins consacré à l'information et l'orientation des familles dont les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et nécessitant un accompagnement individualisé.

#### Ils nous soutiennent



## *b. La convention d'objectifs et de gestion, de la branche Famille aux orientations de l'association*

Sur la COG 2018-2022, la CNAF souhaite que le FPT contribue à l'objectif "zéro refus" en priorisant notamment le soutien au déploiement des pôles ressources dédiés à l'accueil des enfants en situation de handicap (Axe 1 – Volet 1) et en créant un référentiel de leurs missions.

Elle s'articule autour de 3 axes principaux :

### Agir

pour le développement des services aux allocataires en développant notamment l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales

### Garantir

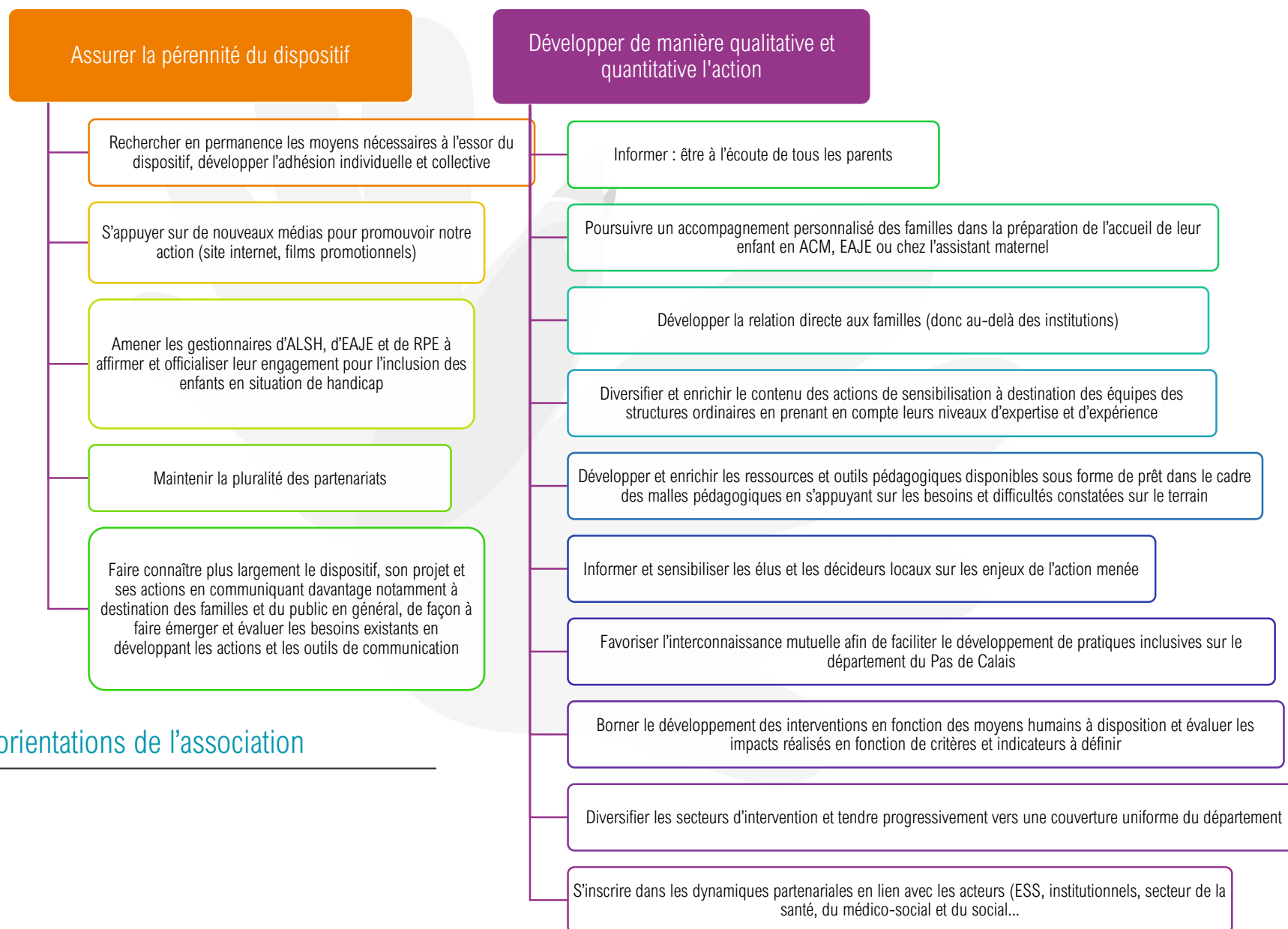
la qualité et l'accès aux droits en modernisant le modèle de production du service comme par exemple en développant l'accès aux droits.

### Mobiliser

les personnels et leurs compétences, moderniser le système d'information, optimiser le pilotage et l'évaluation, renforcer les coopérations.







## Les orientations de l'association

## c. L'évaluation des actions

DEVELOPPER QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT L'ACTION	OUI	NON	EN COURS
Proposer et convaincre, davantage de gestionnaires et d'organismes de centres de loisirs de s'associer au projet			X
Étoffer le contenu des malles pédagogiques et maintenir les temps de pratique à destination des équipes en facilitant l'appropriation de ces outils	X		
Diversifier et enrichir le contenu des actions de sensibilisation à destination des équipes des structures ordinaires en prenant en compte leurs niveaux d'expertise et d'expérience,	X		
Augmenter les temps de présentation, de sensibilisation sur la formation professionnelle et non professionnelle des animateurs (BPJEPS, BAFA, BAFD) pour sensibiliser et impulser une réflexion inclusive		X	
Informers et sensibiliser les élus et les décideurs locaux sur les enjeux de l'action menée,			X
Maintenir la disponibilité de l'équipe pour répondre aux attentes croissantes du réseau	X		
Proposer à chaque famille une adhésion individuelle afin de légitimer notre action, d'adhérer aux valeurs de l'association et leur permettre de s'impliquer dans la vie de notre association		X	
Informers : être à l'écoute de tous les parents	X		
Poursuivre un accompagnement personnalisé des familles dans la préparation de l'accueil de leur enfant en ACM, EAJE ou chez l'assistant maternel	X		
Renforcer les actions d'accompagnement des familles.	X		
Augmenter le nombre de partenaires de l'éducation spécialisée afin de s'appuyer sur un réseau ressources varié et dense,			X

	OUI	NON	EN COURS
S'inscrire dans les dynamiques partenariales en lien avec les acteurs (ESS, institutionnels, secteur de la santé, du médico-social et du social,...)			X
Poursuivre les actions d'informations (forums, stand d'infos etc.)			X
Diffuser les plaquettes d'informations	X		
Renforcer la visibilité des outils numériques de communication			X

#### ASSURER LA PERENNITE DU DISPOSITIF

S'assurer de la volonté des différentes institutions concernées de s'impliquer de façon pérenne dans le projet,	X		
Rechercher en permanence les moyens nécessaires à l'essor du dispositif,			X
Amener les gestionnaires d'ALSH, d'EAJE et de RPE à affirmer et officialiser leur engagement pour l'inclusion des enfants en situation de handicap,			X
Faire connaître plus largement le dispositif, son projet et ses actions en communiquant davantage notamment à destination des familles et du public en général			X
Développer l'adhésion individuelle et collective			X



## 4. Rôles et missions de l'association

### a. L'accompagnement des familles

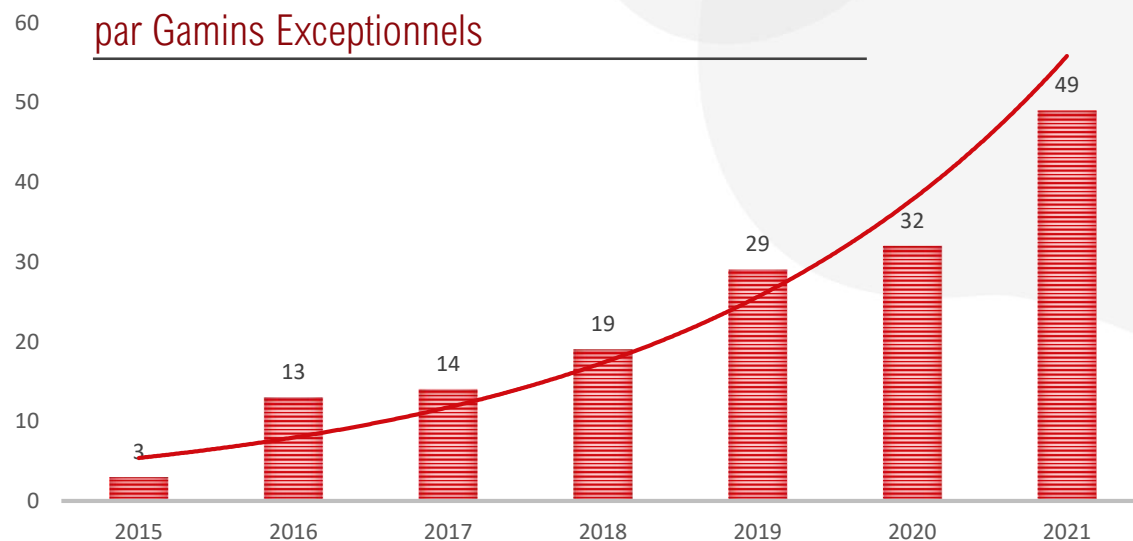
*L'accompagnement des familles c'est :*

- ✎ **Mutualiser** les compétences de chacun et coordonner la mise en place d'un projet d'accueil personnalisé pour chaque enfant en visant un objectif commun : le BIEN ETRE de l'enfant
- ✎ **Accompagner** les équipes et soutenir les élus locaux dans leur volonté de permettre à chaque enfant d'accéder à tous les services (enfance, petite enfance et jeunesse) proches de leur lieu de vie.

*Pourquoi ?*

- ✎ Pour offrir à votre enfant un temps d'accueil de qualité
- ✎ Pour cibler vos besoins, vos attentes (temps d'accueil, période, fréquence...)
- ✎ Permettre à l'équipe de connaître votre enfant et d'avoir tous les éléments nécessaires à la préparation de son accueil (Nous élaborons un recueil d'informations, à disposition de l'équipe et présentant de façon concrète les besoins du jeune accueilli)
- ✎ Vous permettre et permettre à votre enfant de faire connaissance avec l'équipe
- ✎ Anticiper et mettre en place les adaptations nécessaires si besoin
- ✎ Organiser des temps d'adaptation (pour permettre à l'enfant de découvrir sereinement la structure d'accueil et prendre de nouveaux repères)

Evolution du nombre d'enfants à besoins particuliers accompagnés par Gamins Exceptionnels



49 préparations d'accueil

53% de plus qu'en 2020

50 familles informées

34 communes concernées

## Répartition des familles accompagnées sur le territoire

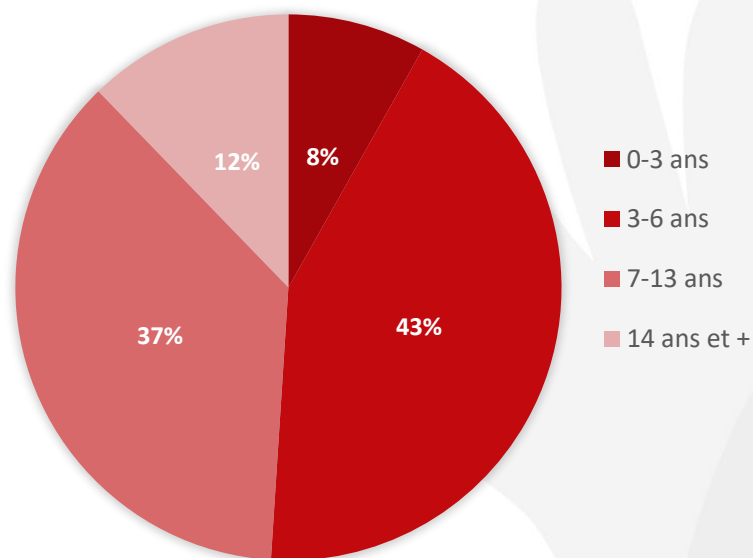
TERRITOIRE	VILLES
<b>ARTOIS</b> (19 familles)	ANNEZIN, BETHUNE, BEUVRY, CHOCQUES, DOUVRIN, LABEUVRIERE, LILLERS *8, MAISNIL LES RUITZ, MARLES LES MINES*2, NOEUX LES MINES, VIOLAINES
<b>LENS /LIEVIN</b> (11 familles)	ANNAY SOUS LENS, BILLY MONTIGNY, COURCELLES LES LENS*2, LENS, LIEVIN*2, NOYELLES SOUS LENS, VERMELLES, WINGLES*2
<b>HENIN /CARVIN</b> (1 famille)	ROOST-WARENDIN (59, accueil sur un commune du 62)
<b>ARRAGEOIS</b> (6 familles)	ACHICOURT, ARRAS*2,BOIRY STE RICTUDE, DAINVILLE, DUISANS
<b>TERNOIS</b> (5 familles)	CAMBLAIN CHATELAIN, ST POL SUR TERNOISE*3, SIRACOURT
<b>MONTREUILLOIS</b> (1 famille)	GROFFLIERS
<b>CALAISIS</b> (1 famille)	CALAIS
<b>BOULONNAIS</b> (1 famille)	FERQUES
<b>AUDOMAROIS</b> (2 familles)	ARQUES, ST MARTIN LES TATINGHEM

## Des freins et des contraintes à la mise en place d'un accueil de qualité :

Des possibilités d'accueil peu exploitées par les familles et des préparations d'accueil problématiques ou peu sollicitées par les équipes :

- ✿ Des familles ne s'autorisent pas à passer la porte des structures ordinaires, surtout sur la petite enfance (période de déni, diagnostic non posé, difficultés naissantes, arrêt de travail de l'un des 2 parents)
- ✿ Les fermetures annuelles des ACM (principalement fin aout et Noël), peu de possibilités sur les mercredis
- ✿ Des équipes d'animation ne se saisissent pas de manière efficiente du soutien proposé par Gamins Exceptionnels soit par méconnaissance, soit par manque de temps ou d'envie. Or la situation de gestion de crise, de « rattrapage » est toujours compliquée et impacte négativement les perspectives d'accueil futur.

## Répartition des enfants accueillis par âge



0/3 ANS	3/6 ANS	7/13 ANS	14 ET +
4	21	18	6

## Webinaire

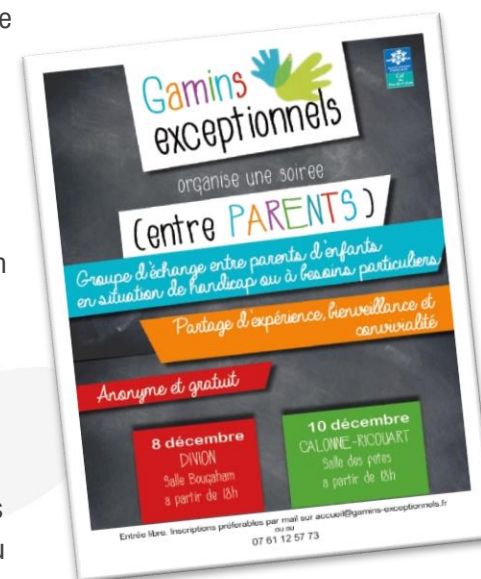
Une action numérique à destination des parents a été mise en place par l'association.

Co-animée par l'équipe et par un psychologue de la plateforme de répit du groupement Arras-Montreuil, les 2 séances de webinaire ont réuni une dizaine de participants.

*C'est 2 actions ont été financées dans le cadre du REAAP de la CAF.*

## Résultat de l'expérimentation CAF sur le Bruaysis

Suite à l'enquête téléphonique menée par l'association sur le territoire expérimental du Bruaysis, un besoin d'échange entre pairs émanait des familles interrogées. Dans cette optique 3 séances de groupes d'échange entre parents d'enfants en situation de handicap ont été organisées sur ce territoire. Malgré la richesse des échanges, l'expérience ne sera pas renouvelée dans les années à venir. Les plateformes de répit pour les aidants développant ce type d'action avec du personnel formé à ces techniques.



## d. La dynamique inclusive sur le territoire du Pas-de-Calais

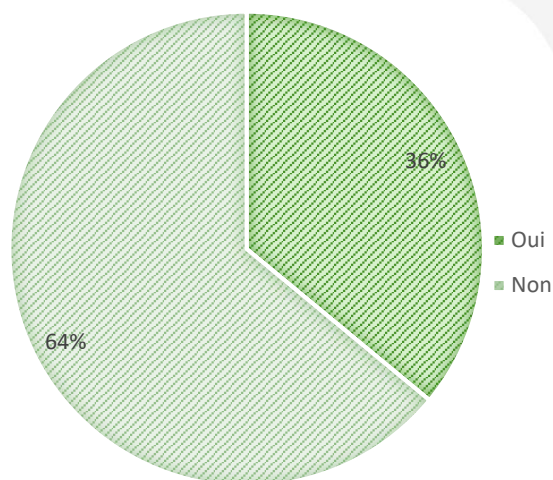


Depuis 2019, afin de mesurer le niveau d'implication et les besoins des organisateurs, l'association a créé un questionnaire visant à recueillir des informations faisant un état des lieux de l'accueil des enfants en situation de handicap.

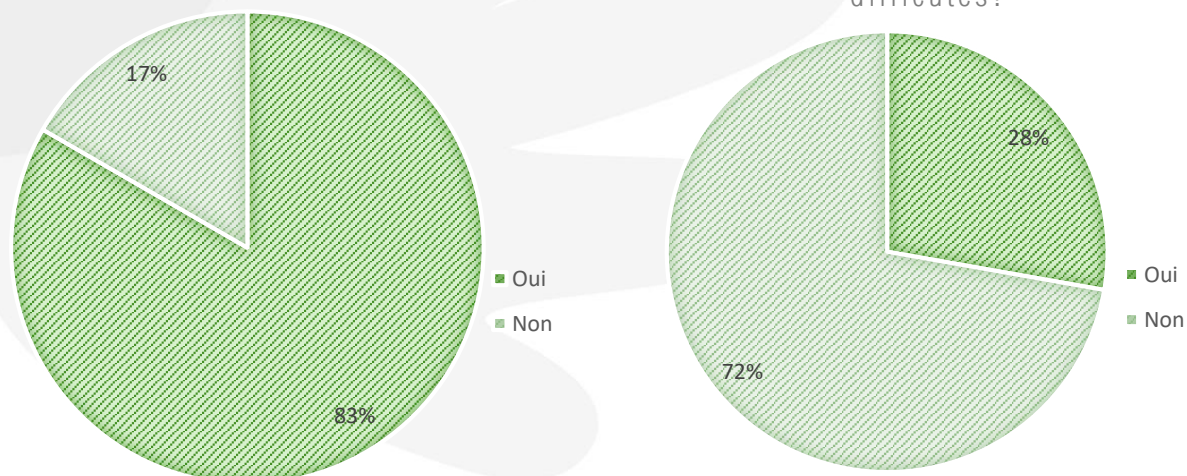
Ce questionnaire comporte 2 volets : Un volet concernant les attentes vis-à-vis du pôle et un volet sur l'accueil effectif des enfants. Il s'agit de recueillir le nombre d'enfants accueillis sur le territoire (uniquement pour les structures adhérentes à l'association. Ces éléments nous permettent d'ajuster nos actions au plus proche des besoins du territoire.

Il serait intéressant de coconstruire et coporter le questionnaire avec les services de la CAF et d'étendre à l'ensemble des organisateurs des ALSH et EAJE du département.

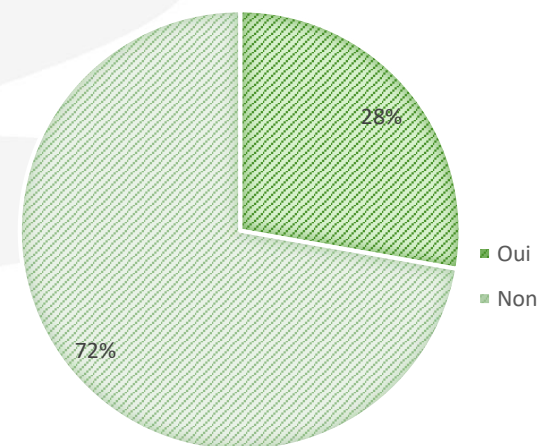
Structures ayant répondu au questionnaire



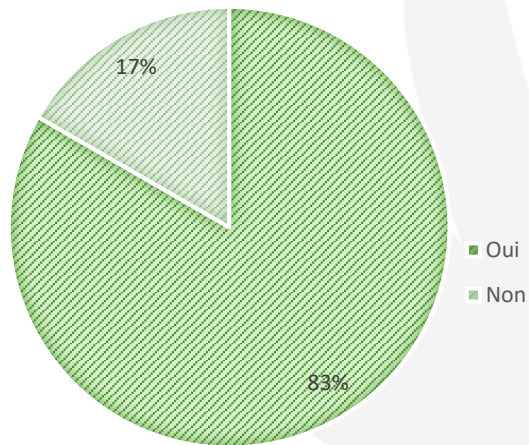
Au cours des accueils, avez-vous rencontré des difficultés?



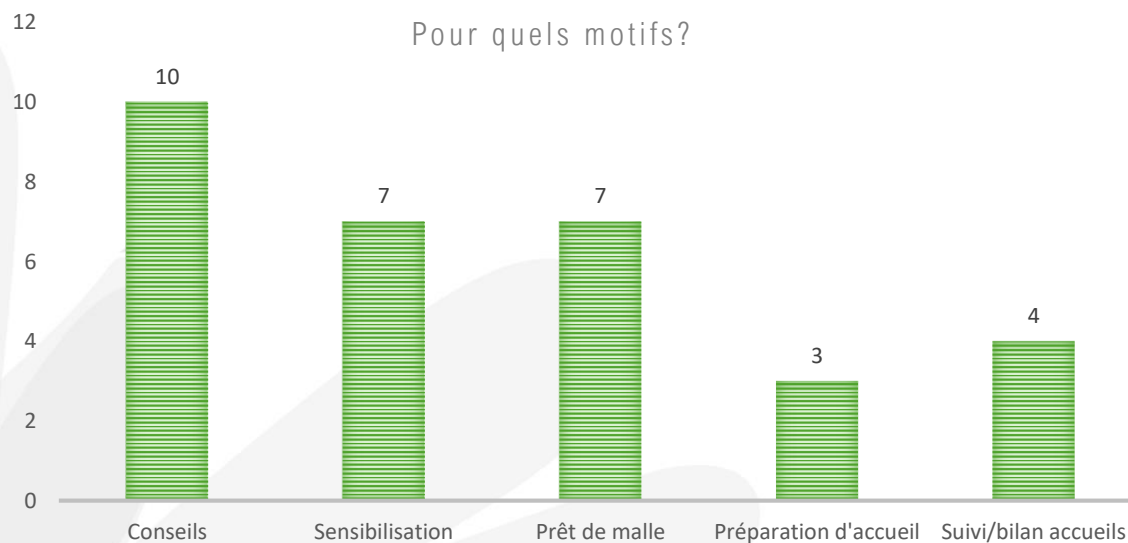
Au cours de l'année civile, avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap?



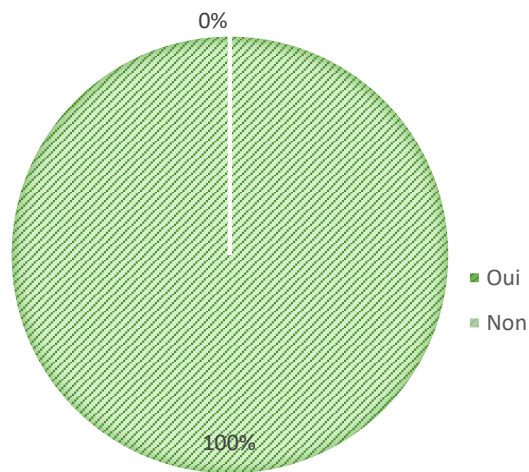
Au cours de l'année civile, avez-vous sollicité Gamins Exceptionnels?



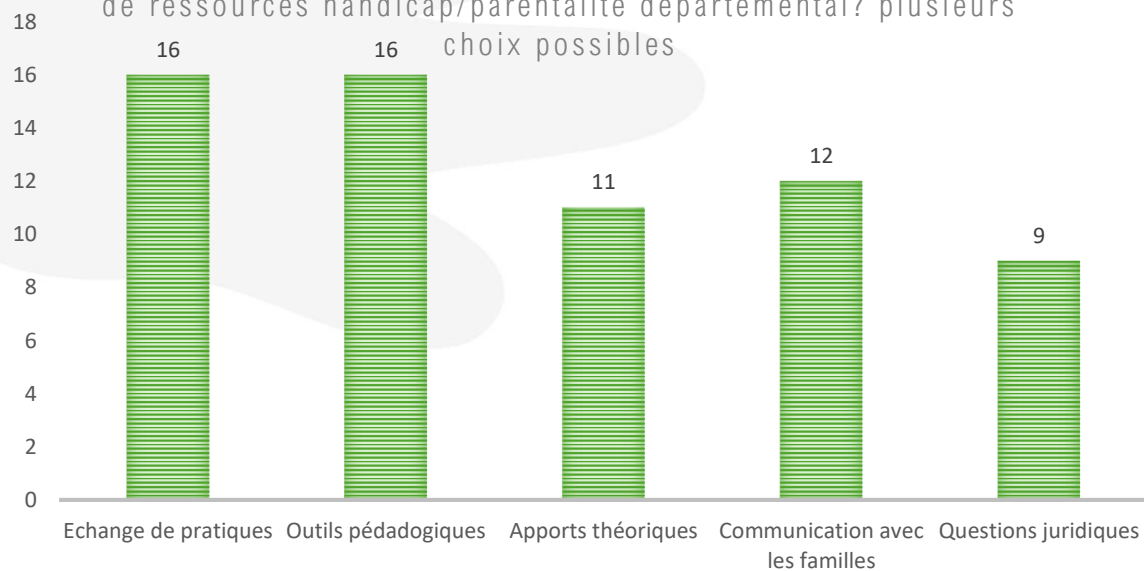
Pour quels motifs?



Envisagez-vous le renouvellement de l'adhésion à l'association ?



Quelles seraient vos attentes vis à vis d'un Pôle d'appui et de ressources handicap/parentalité départemental? plusieurs choix possibles





## b. Soutenir les acteurs et favoriser le développement des pratiques inclusives

La sensibilisation est un axe majeur de notre dispositif.

Soutenu dans sa démarche, l'association s'engage à dispenser des sessions de sensibilisation collectives territoriales à destination des professionnels de la petite enfance, des animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs afin de faciliter la prise en charge des enfants accueillis.

- ✿ Les sensibilisations permettent aux professionnels d'identifier clairement l'équipe du pôle et d'apporter des réponses aux interrogations individuelles.
- ✿ Les sensibilisations sont destinées à instaurer un changement pérenne dans l'accueil des enfants en situation de handicap à travers des solutions à long terme et sans renfort systématique du personnel.
- ✿ Les sensibilisations visent à permettre aux équipes de rédiger des projets d'animation qui prennent en compte l'inclusion, dans le but de permettre à chaque enfant de participer à des temps de loisirs éducatifs et l'apprentissage du "vivre ensemble".

Elles permettent de porter un autre regard sur la différence, découvrir les activités adaptées permettant le vivre ensemble, adapter ses pratiques éducatives à tout public, réfléchir en équipe à l'adaptation d'un accueil en proposant un planning d'animation adapté sont autant de pistes de réflexions qui peuvent aider les équipes éducatives à proposer aux jeunes accueillis des temps de loisirs de qualité et répondant aux valeurs éducatives visées.

Outre les sessions territoriales de sensibilisation, Gamins Exceptionnels propose également des sessions de sensibilisation sur site : qu'il s'agisse d'initier les équipes à certains sports (*Boccia*) et jeux, d'animer des actions de sensibilisation auprès des enfants ou des équipes d'animation ou de les aider à élaborer une réflexion sur leur pratique professionnelle en vue de répondre à des difficultés rencontrées sur le terrain.

Gamins Exceptionnels met un point d'honneur à répondre de manière individualisée aux sollicitations des structures pour permettre aux équipes d'animation de bénéficier de conseils adaptés et d'enrichir leurs pratiques.



## Sensibilisations sur site pour les adhérents

Ville	Type	Durée	Nombre de participants
Grenay	Jeunesse	2 jours	35
Gouy sous Bellonne	Jeunesse	1 journée	13
Courcelles les Lens	Jeunesse	2 journées	24
Dourges	Petite Enfance	1 journée	6
Marles les mines	Jeunesse	1 journée	20
Saint Martin Boulogne	Jeunesse	1 journée	23
Annezin	Jeunesse	1 journée	19
Racquingham	Jeunesse	1 journée	14
Marck	Ludothèque	1 journée	13
Richebourg	Jeunesse	½ journée	6
Douvrin	Petite enfance	½ journée	15
Lillers	Jeunesse	1 journée	15
Noyelles sous Bellonne	Jeunesse	1 journée	18
<b>Total</b>			<b>211</b>



## Sensibilisations à destination des enfants

Ville	Type	Durée	Nombre de participants
Wingles	Jeunesse	½ journée	30
Givenchy en Gohelle	Jeunesse	1 journée	36
<b>Total</b>			<b>66</b>





## Sensibilisations à la demande

Ville	Type	Durée	Nombre de participants
TernoisCOM	Jeunesse	1 journée	14
Les Attaques	Petite enfance	½ journée	6
Beuvry	Groupe d'échange	½ journée	6
Béthune	Service civique	½ journée	18
<b>Total</b>			<b>44</b>

## Sensibilisations territoriales

Ville	Type	Durée	Nombre de participants
Artois	Jeunesse/PE	1 journée	11
Calais/Boulonnais	Jeunesse/PE	1 journée	12
Audomarois	Jeunesse/PE	1 journée	12
<b>Total</b>			<b>35</b>

## Visios « Ass Mat' »

Date	Durée	Nombre de participants
24/04/2021	½ journée	12
22/05/2021	½ journée	21
12/06/2021	½ journée	21
<b>Total</b>		<b>54</b>

D'avril à juin 2021, s'est déroulée la première action collective à destination des assistants maternels du département.

Co-organisé avec ONDITCAP, pôle ressources des Ardennes, cet événement a eu un fort succès pour une première édition.





## d. Les autres demandes

En parallèle des sensibilisations et des accompagnements de familles, l'association œuvre pour que l'inclusion soit un thème privilégié au cœur des débats. Pour cela, nous participons, lorsque notre agenda nous le permet, à des événements de représentation afin de présenter le dispositif et ses missions et ainsi faire rayonner notre association sur l'ensemble du territoire.

### Evènements en 2021

Ville	Type	Date
Wingles	Adapt'ton parc	19/06/2021
Béthune	Forum des associations	04/09/2021
Pernes	Journée des associations	11/09/2021
Liévin	Tous au jardin	28/07/2021
Carvin	Forum naissance	15/11/2021
Noyelles sous Lens	Forum des « Dys »	20/10/2021
Arras	Inauguration la maison des 1000 jours	20/11/2021
Béthune	Forum Handicap RPE	19/03/2021

### La semaine de la parentalité

Ville	Type	Date
Ecquedecques	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	20/10/2021
Lens - ADAE	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	20/10/2021
Liévin – Crèche « Bienvenue chez les P'tits »	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	25/10/2021
Arras – Médiathèque Ronville	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	27/10/2021
Arras – EVS « Les Bonnettes »	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	28/10/2021
Sangatte – CSC M.J Bassot	Ateliers « 1 livre-1 jeu »	28/10/2021





### Sensibilisation des volontaires au Service National Universel :

- Un nouveau partenariat
- Gamins Exceptionnels apporte son expertise, son savoir-faire et son soutien au service des volontaires
- En 2021 : 3 journées de sensibilisation basées sur des méthodes participatives (quizziz, initiation à la boccia, ...) avec une centaine de jeunes sur chaque site

### Objectifs :

- Présenter les missions de l'association et le soutien qu'elle apporte aux équipes et aux familles du département
- Lever les représentations et amorcer un changement de regard
- Aborder les notions autour du handicap, de l'inclusion et des chiffres clés « parlants »



## 5. Contribuer aux orientations et à l'animation des dynamiques aux différents échelons territoriaux.

### a. S'appuyer sur la complémentarité des acteurs : un maillage territorial indispensable

#### Un réseau local

L'association enrichit son réseau associatif local et développe les partenariats avec les structures des secteurs sanitaire et médico-social en alimentant ainsi son réseau ressource. La constitution d'un maillage territorial permet d'améliorer la connaissance des acteurs et des leviers existants sur un territoire défini, offrant aux familles des possibilités d'orientation adaptées en fonction de chaque situation et aux professionnels de l'enfance de connaître les ressources du territoire.

#### Les plateformes de répit (PFR)



Il existe depuis 2021 : 7 Plateformes d'Accompagnement et de Répit pour les aidants des personnes en situation de handicap sur le département du Pas de Calais.

Elles ont pour mission :

- Accueil, écoute, information,
- Orientation des aidants et l'évaluation des besoins des aidants,
- Soutien et le répit des aidants,
- proposition d'activités favorisant la poursuite de la vie sociale,
- Actions de formation et de sensibilisation auprès des aidants.

#### L'association TDAH – Pour une égalité des chances



L'association, créée par une maman d'enfant TDAH, a pour mission de porter collectivement la cause et la meilleure reconnaissance du TDAH. Elle œuvre sur le département avec et pour les parents et enfants TDAH (actions parentalité, groupes d'échanges, temps forts, ...)

#### L'association « DysTernois »



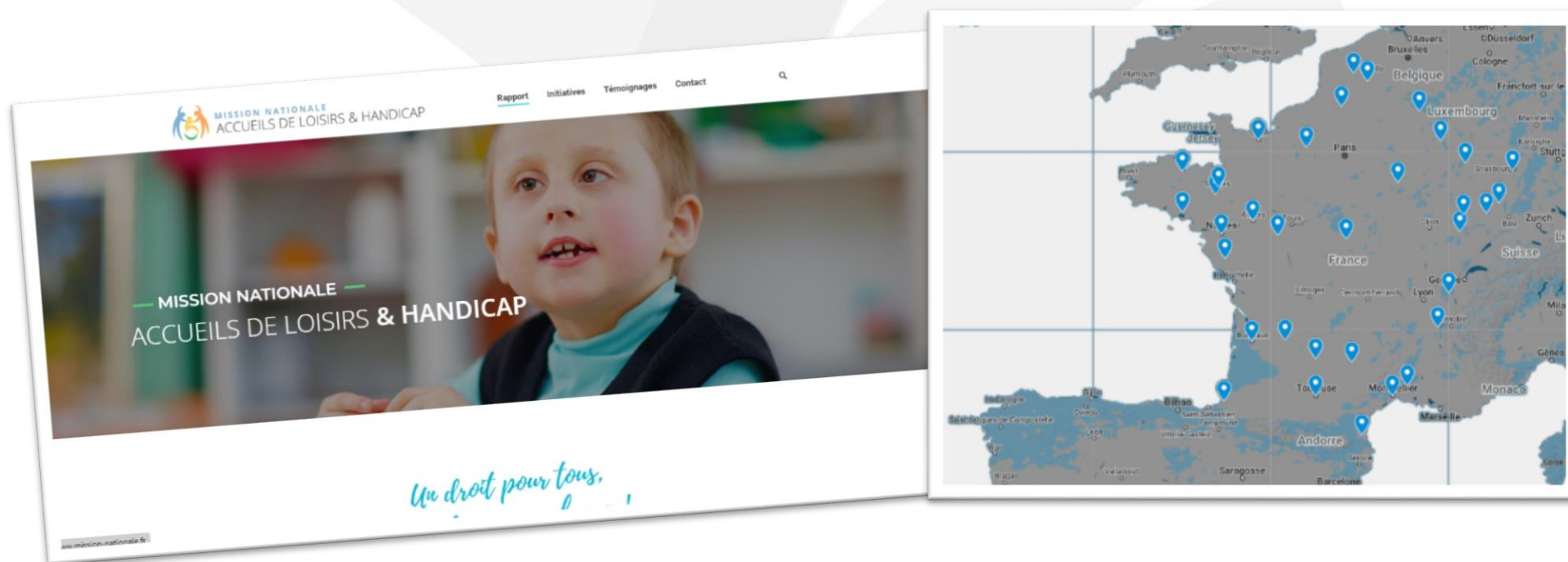
Dysternois est une association locale qui propose des rencontres entre enfants, parents et professionnels, des journées familles, et des aides à la vie quotidienne des enfants DYS.

## b. Contribuer aux travaux autour du handicap et de l'inclusion à différents échelon

### *La démarche nationale des pôles d'appuis*

Lancée suite à la mission nationale de 2018, la dynamique nationale des pôles d'appuis n'a cessé de s'étoffer. Les techniciens des différents pôles ressources du territoire se sont associés afin de faire naître une réelle dynamique de réseau. Fédérés autour d'un référentiel de valeurs et de principes partagés, les pôles ont engagé un travail de réflexion collaboratif sur des sujets tel que la formation professionnelle, l'évaluation des pratiques inclusives ou encore l'impact des pôles auprès des partenaires.

L'objectif de cette démarche étant de présenter l'ensemble des travaux réalisés lors de la tenue d'Assises de l'inclusion en 2021. Pour cela, les acteurs politiques de l'inclusion seront invités à participer et à porter la voix de ce collectif des pôles ressources.





### *Les communautés 360*

Les « communautés 360 » s'appuient sur l'esprit de solidarité qui a émergé depuis le début de la crise en réponse aux besoins des personnes. Avec les « communautés 360 », les MDPH réinventent la façon d'accompagner la mise en œuvre des droits ; elles peuvent organiser dans la durée des réponses de proximité dans l'environnement proche de la personne.

Les communautés s'inscrivent dans le cadre d'une gouvernance rapprochée entre l'agence régionale de santé, le conseil départemental et la MDPH, qui facilite la concertation en contexte de crise et raccourcit les délais de réponses. Le pôle participe à la création, la mise en place et à l'élaboration des réponses des « Communautés 360 » sur le département. Constituées de multiples partenaires surtout du champ du médico-social, les communautés 360 fédèrent sur un territoire donné les acteurs de l'accompagnement pour mieux accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants.

### *Contribution aux travaux de réflexion sur les territoires :*

Gamins Exceptionnels contribuent aux travaux menés dans le cadre de la Convention territoriale globale du Ternois, de la CABBALR et de la CCSA, du Contrat Local de Santé de la CABBALR et du Ternois.

### *Des travaux autour d'une réponse apportée aux familles : une plateforme d'handisitting :*

En 2021, un groupe projet composé de représentants de la MDPH, du conseil départemental du Pas de Calais, de Gamins Exceptionnels, et au besoin d'experts du handicap, de représentants de centre de formation, s'est réuni régulièrement pour permettre à toutes les parties prenantes de construire collectivement ce projet.

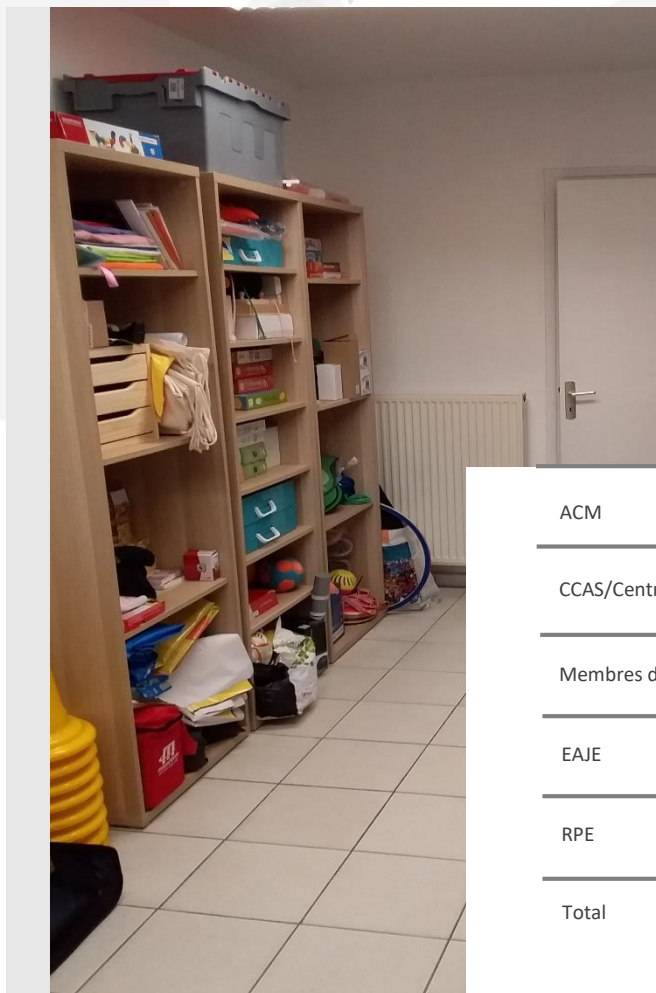
In fine, cette plateforme se propose d'être un relais entre des parents d'enfants en situation de handicap nécessitant une garde occasionnelle ou plus régulière, et des personnes poursuivant une formation dans le secteur médical, médico-social, social, handicap ou ayant une expérience forte liée au handicap.

## c. Les malles pédagogiques

### Pourquoi ?

#### Les objectifs :

- ✿ Soutenir l'autonomie et le bien-être de l'enfant en situation de handicap au sein d'une structure petite enfance et/ou de loisirs.
- ✿ Favoriser la création de lien et l'échange entre les enfants en dépassant la situation de handicap pour permettre de mieux vivre et jouer ensemble
- ✿ Impulser le développement de pratiques inclusives afin que chaque enfant, quelles que soient ses particularités, puisse bénéficier du même accueil et accès aux loisirs
- ✿ Sensibiliser les enfants accueillis en structures ordinaires à la situation de handicap. Pour les plus jeunes, il s'agira de faire de la découverte de la différence une source de solidarité, d'entraide, de partage, d'empathie...
- ✿ Proposer des ressources mobilisables pour les équipes : soit pour faciliter l'accueil d'un enfant en situation de handicap, soit pour s'informer et réfléchir à des thématiques diverses (pédagogie positive, les différents types de handicap, adaptation de jeux, faire face à une situation difficile...)



### Nous en sommes convaincus !

Outiller les professionnels dans leur structure contribuera à améliorer voire faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Ces malles sont à la disposition des équipes afin de les soutenir et enrichir leurs pratiques en proposant des supports pédagogiques adaptés et variés.

Les malles sont composées de jeux, d'outils, de livres... permettant de parler de la différence au sens large, du handicap ou d'adapter un accueil.

ACM	<b>41</b> prêts de malles
CCAS/Centres sociaux	<b>3</b> prêts de malles
Membres du CA	<b>1</b> prêt de malles
EAJE	<b>42</b> prêts de malles
RPE	<b>11</b> prêts de malles
Total	<b>100</b> malles empruntées

## c. Les malles pédagogiques

### Les malles à thème :

- ✿ Snoezelen (2 malles)
- ✿ Espace multi-sensoriel
- ✿ Eveil sensoriel
- ✿ Découverte de la pédagogie Montessori
- ✿ Découverte de la différence
- ✿ Motricité Petite enfance
- ✿ Sensibilisation des équipes d'EAJE
- ✿ Jeux et outils d'adaptation
- ✿ Sac de répit

### Les malles « 1 livre 1 jeu » :

- ✿ « Mes 5 sens »
- ✿ « Dans mon corps »
- ✿ « Mes émotions »
- ✿ « Découverte de la motricité »
- ✿ « Découverte des déficiences » (2 malles)
- ✿ « Tous différents, Tous exceptionnels » (2 malles)
- ✿ « Le monde t'appartient »



En 2021, l'association aura parcouru  
près de :

**3563** kilomètres  
(pour le dépôt des malles)



### Nouveauté : La malle Montessori

« Née en 1870 en Italie, Maria Montessori devient la première femme médecin de son pays. Grâce à son travail, elle côtoie de nombreux enfants et acquiert la conviction que tous les enfants naissent avec un potentiel extraordinaire, mais que celui-ci ne peut se développer que si les enfants sont stimulés – en douceur – par les adultes dès les premières années de leur vie.

Elle s'aperçoit qu'avec l'utilisation d'un matériel approprié, mais surtout avec l'attention et l'affection, ces enfants progressent et apprennent.

Elle conçoit alors une pédagogie permettant à tout enfant de développer au maximum son potentiel et crée des maisons d'enfants puis des écoles Montessori dans le monde entier. »



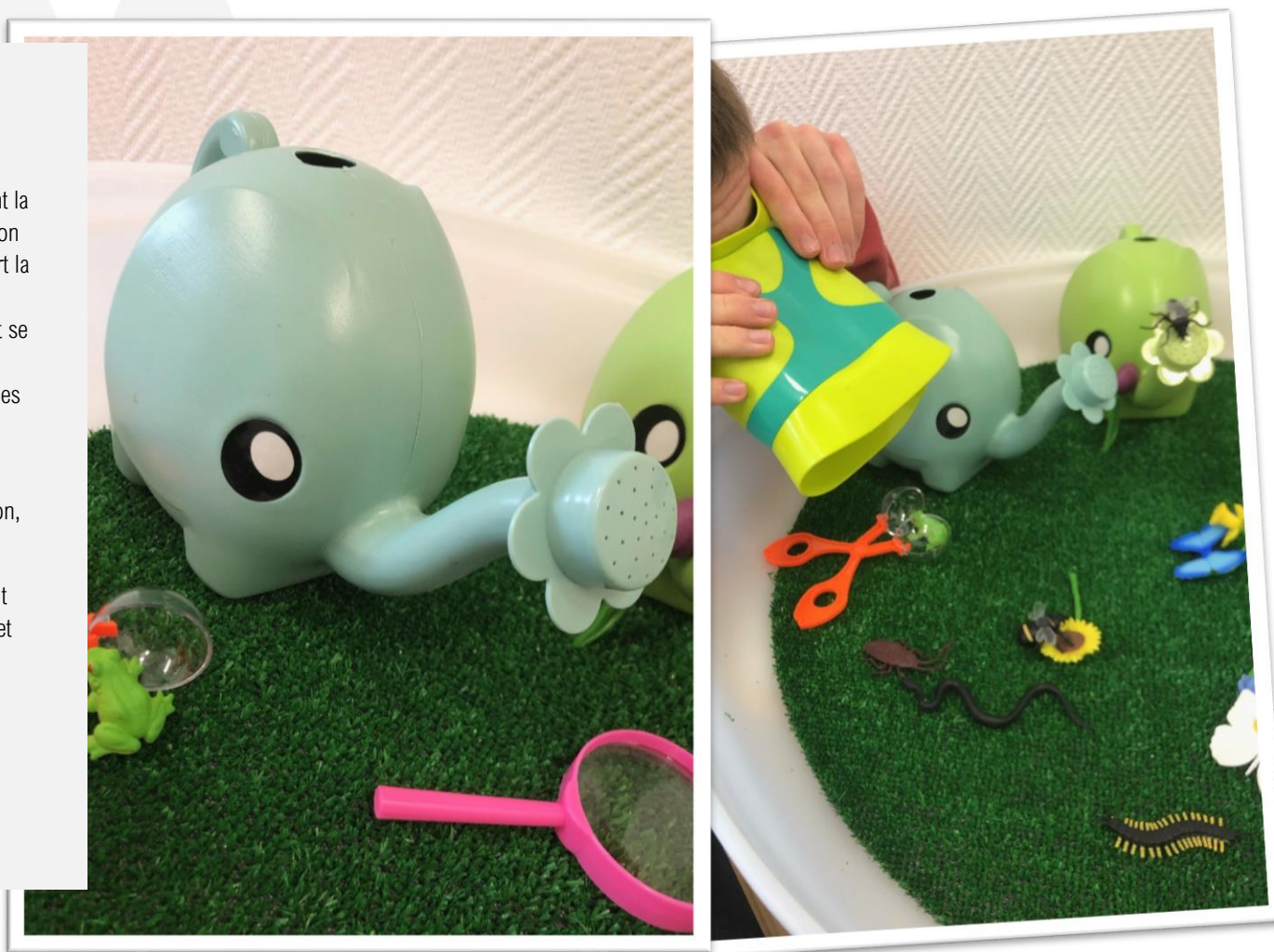


## Nouveauté : Les petits explorateurs

« Née en 1870 en Italie, Maria Montessori devient la première femme médecin de son pays. Grâce à son travail, elle côtoie de nombreux enfants et acquiert la conviction que tous les enfants naissent avec un potentiel extraordinaire, mais que celui-ci ne peut se développer que si les enfants sont stimulés – en douceur – par les adultes dès les premières années de leur vie.

Elle s'aperçoit qu'avec l'utilisation d'un matériel approprié, mais surtout avec l'attention et l'affection, ces enfants progressent et apprennent.

Elle conçoit alors une pédagogie permettant à tout enfant de développer au maximum son potentiel et crée des maisons d'enfants puis des écoles Montessori dans le monde entier. »

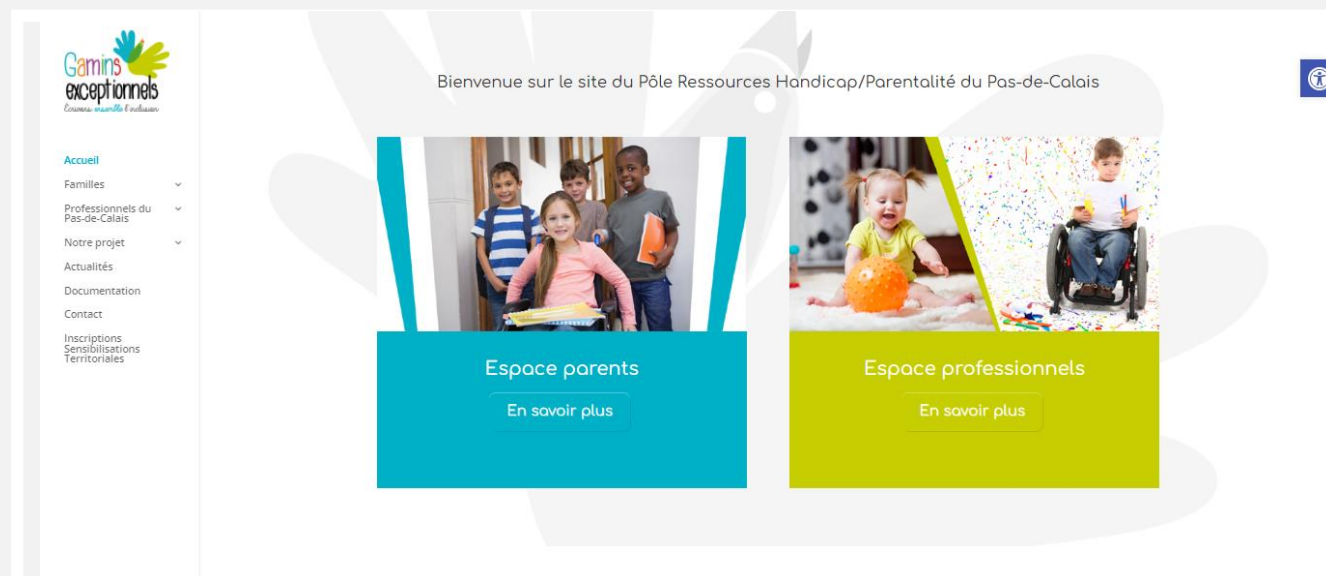


## 6. Développement et Communication

### LE SITE INTERNET

Le développement et la communication sont indispensables à la visibilité et la reconnaissance du dispositif :

- ✎ Développer nos actions dans les différents médias (presse, télé, radios).
- ✎ Poursuivre les actions d'information (type forum, manifestations, ...).
- ✎ Large diffusion des plaquettes d'informations.
- ✎ Continuer d'étoffer notre site Internet, notre page Facebook et maintenir sa réactivité.
- ✎ Diffuser l'adhésion individuelle, collective et les conventions de partenariat.



### LE CRM

Gamins Exceptionnels a fait appel à un prestataire afin de créer un outil sur mesure pour répertorier, classer et archiver toutes les données relatives :

- ✎ Aux projets d'accueil personnalisés (enfant, famille, ALSH/EAJE concerné, structure d'accompagnement ou professionnels dans le cadre de la prise en charge, documents de recueil d'informations et de suivi, interventions de Gamins Exceptionnels)
- ✎ À la gestion des adhérents (collectifs, individuels, conventions de partenariat : date, facturation, mails, ...)
- ✎ A l'organisation de la mise à disposition des outils pédagogiques

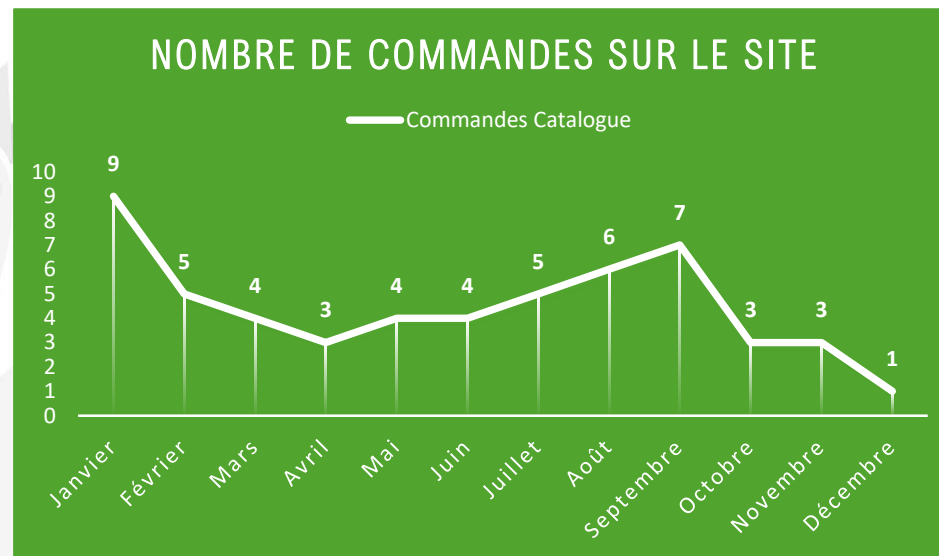
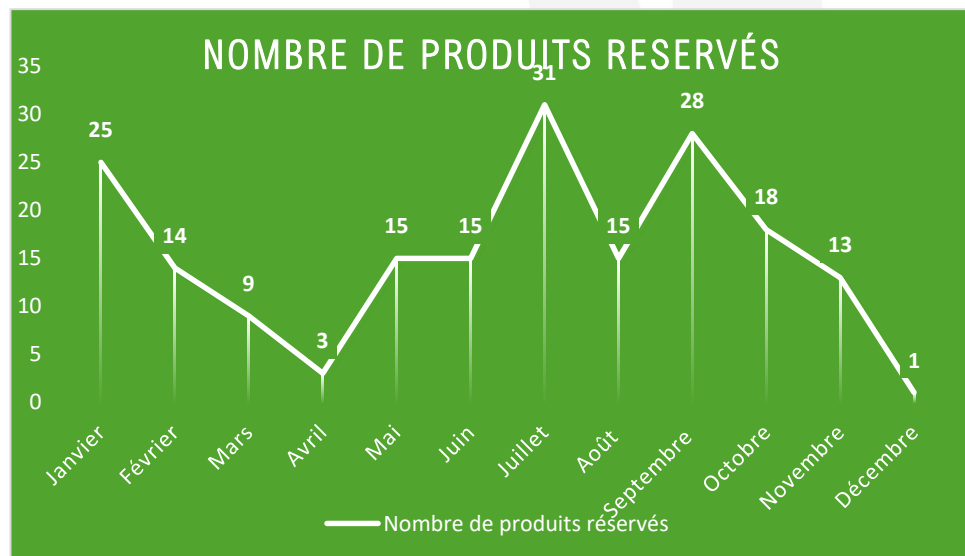
Il s'agit de disposer d'une plateforme interne qui, au-delà de centraliser les données utiles et de les conserver dans un souci de parfaire la confidentialité, permettra d'extraire des éléments exploitables statistiquement.

16349 vues

3593 utilisateurs uniques

[www.gamins-exceptionnels.fr](http://www.gamins-exceptionnels.fr)

## La communication



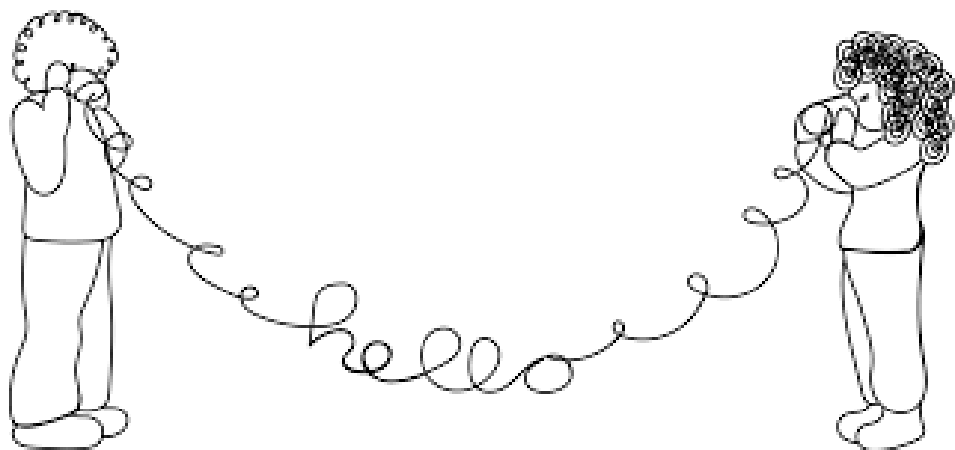
“

Depuis cette année et grâce aux différents retours des questionnaires de satisfaction, les malles « 1livre 1 jeu » sont désormais empruntables au même titre que les malles à thème.

Avec le support de ces données, nous avons pu donner de nouvelles orientations à notre système de réservation de malles. Si une nouvelle malle à thème viendra garnir l'offre de matériel, la mise en valeur des éléments déjà présents et la possibilité de choisir une malle surprise sont les stratégies choisies pour cette nouvelle année.

“

## 7. Contact



### **Siège Social et bureaux**

4, rue Ludovic Boutleux

### **Direction/Administration et coordination Générale**

Emilie DAUTRICHE : 07 61 12 58 93

[direction@gamins-exceptionnels.fr](mailto:direction@gamins-exceptionnels.fr)

### **Animation/Contact Famille**

Elodie BOURDON/Jean-François ROUSSEL

06 50 85 26 61/ 07 61 12 57 73

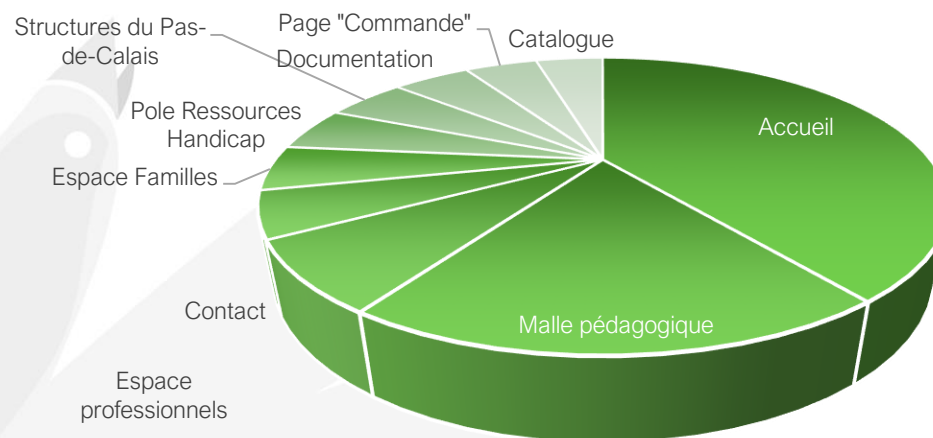
[animation@gamins-exceptionnels.fr](mailto:animation@gamins-exceptionnels.fr)

**[www.gamins-exceptionnels.fr](http://www.gamins-exceptionnels.fr)**

# La communication

## LES PAGES LES PLUS VISITEES

Si les différents espaces sont plutôt visités de manière équilibrée, on peut constater une activité légèrement supérieure de la part des professionnels. Cela s'explique en grande partie par l'utilisation des formulaires de réservation de matériel qui représentent une grande partie du trafic.



## LA PAGE FACEBOOK

Le deuxième média utilisé pour la communication de l'association est la page Facebook « Gamins Exceptionnels » qui compile **1300 abonnés** dont **200 nouveaux** pour 2021. Nos publications ont touché plus de **19600** utilisateurs de la plateforme.

